

Litige avec une auto école

Par manchon stella, le 04/12/2014 à 13:09

Mon fils a payé un permis de conduire il y a un an. Il ne s'est pas présenté à ses cours car il n'habitait plus ici durant cette période. L'auto école a été revendue et la nouvelle propriétaire nous demande de repayer le permis.

Quels sont mes recours? Merci